

... explosor
nt devra réformer.

ou de gauche, de Jospin ou de Chirac. Le premier tour montrera la réalité politique de la France. Et le second va faire exploser le pays en obligeant tout le monde à se redéfinir. Au lendemain de la présidentielle, d'énormes chantiers vont voir le jour. Le vainqueur devra trouver des compromis de modernisation, en ouvrant vers l'avenir et en rassurant en même temps.

t trop fort
è, sans jamais le couler.

Que se passe-t-il à chaque fois ? Le système a accusé le coup et absorbé le coût. Il a su s'adapter, et surmonter les difficultés auxquelles il devait faire face. Il a produit les évolutions, les institutions, les organisations et, le cas échéant, les réglementations nécessaires. Il a fourni aux acteurs économiques les signaux leur permettant de décoder les changements de comportement indispensables. Bien entendu, un système d'économie de marché connaît des déséquilibres, des tensions, des cycles, des récessions... Il ne se développe pas de manière linéaire, tant s'en faut, mais obéit à une sorte de processus chimique, où les réactions s'enchaînent pour assurer sa revitalisation et sa progression.

Si les économies de marché ont de telles capacités d'adaptation, c'est parce qu'elles sont décentralisées. Un choc, aussi violent soit-il, n'arrive pas à anihiler l'extraordinaire vitalité de leurs acteurs, tandis que les systèmes centralisés s'effondrent tôt ou tard, car leur équilibre, bureaucratique, est fondamentalement instable. Le marché produit sans cesse les instruments de sa survie, de sa guérison, de son développement. En cela, on peut affirmer qu'il est « organique » : il secrète toujours les ressources qui le réparent. Et dernièrement, n'en déplaise aux détracteurs du libéralisme, qui se promènent toujours avec une gerbe à la main pour l'enterrer, il a passé et réussi de sacrés *stress tests* !

vu de l'école de Toulouse

Electricité : l'Europe dans le noir

Bruxelles doit reprendre en main la déréglementation du marché. Et vite !



DR
Par Jean Tirole,
directeur scientifique de l'Institut d'économie industrielle de l'université de Toulouse.

LA COMMISSION européenne souhaitait développer un marché de l'électricité où les consommateurs seraient autorisés à acheter leur courant à qui ils le souhaitent. Cette démarche relève du bon sens, un espace européen est plus efficace que plusieurs espaces nationaux.

Hélas, trois obstacles majeurs s'opposent au développement d'un marché continental. Tout d'abord, les capacités de transport transfrontalières d'électricité restent faibles. Ensuite, l'Europe n'a pas créé de réseau de transport (RTE) unifié. Les réseaux nationaux ont beau multiplier les tentatives de coopération, il est illusoire de penser qu'ils iront jusqu'à coordonner la gestion des flux d'énergie et leurs investissements, chacun réagissant par rapport à son marché national. Enfin, les réglementations environnementales restent sous contrôle des Etats, qui seront sans doute tentés de favoriser leurs intérêts. Or il serait important, pour protéger l'environnement et ne pas fausser la concurrence entre producteurs d'électricité, d'uniformiser la fiscalité des émissions de dioxyde de soufre et d'oxydes de nitrate. Par exemple, en instaurant un permis européen de polluer.

En déléguant aux Etats membres l'ouverture de leur marché de l'électricité, l'Europe a laissé jouer la subsidiarité là où elle ne doit pas s'appliquer. Mais ce

n'est pas tout. Les régulateurs nationaux et la Commission européenne sont tenus à une obligation de résultat en matière d'ouverture à la concurrence... quitte à ce qu'elle relève de la fiction. Ainsi, fixer réglementairement la capacité de transport transpyrénéenne allouée à l'exportateur EDF ne rendrait pas le marché espagnol plus concurrentiel, puisque la quantité d'électricité passant par cette ligne saturée n'augmenterait pas. Mais cela n'empêcherait pas la Commission de s'enorgueillir d'avoir favorisé la « concurrence », chiffres à l'appui !

Le retour à la politique industrielle (au nom de la concurrence !) est donc enclenché, et il est porteur de nombreux effets pervers. On peut déjà prédire l'imposition de prix plafonds de l'électricité sur la base des coûts de fonctionnement des centrales opérant en période de pointe, c'est-à-dire de prix trop bas pour leur permettre de couvrir leurs coûts en capital. Ce qui aggravera à terme la pénurie de centrales en période de

pointe ! De même, plutôt que d'offrir dès maintenant aux petits consommateurs la possibilité de négocier directement avec leur fournisseur, il serait préférable de favoriser l'émergence d'une Bourse de l'électricité efficace. Enfin, l'extension des obligations d'achat d'énergie éolienne et de cogénération, avec de

l'échec d'Etats soumis aux lobbys et trop faibles pour taxer les pollueurs, continuera d'entraîner des coûts excessifs.

La méconnaissance des mécanismes économiques a conduit au désastre que l'on sait en Californie. Evitons de faire de même en Europe.

“ Le retour à la politique industrielle est enclenché, et il est porteur d'effets pervers. ”